



REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 27
Nombre de votants : 26
Nombre de présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT AVRIL A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 23 avril 2026, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire,
Pascale CADET, Bruno BIANCHI, Laurence DURA, Jean-Philippe
LEBAILLIF, Nadine FRANCON, Arnaud VANNIER, Karen DUCROT, Hugo
NICAISE, *Adjoints au maire*

Cindy HENWOOD, Christophe ALVARÈS, Karine PETIT, Jean ALESI, Cécile
VANNIER, Gery SERRE, Julia SELIER, Hervé POTEAUX, Cindie KELLEN,
Jean-Paul AMBELLOUIS, Corinne SKORIC, Laurent LENAIN, Caroline
CORRALL, Pauline EVRARD AURIAULT, Daniel METIVIER, Brigitte
BLONDEAU, Lucas VALLÉE, *Conseillers Municipaux*

Absent excusé : Jonathan CHATELAIN

Secrétaire de séance : Laurent LENAIN

Formant la majorité des membres en exercice.

AFFAIRES FINANCIÈRES

2026-48 Subvention exceptionnelle 2026 à l'association des parents d'élève de l'école Ferry

L'association des parents d'élève de l'école Ferry va organiser sa kermesse le samedi 13 juin 2026.

L'association nous sollicite pour une subvention exceptionnelle de 260 € qui leur permettra de louer une structure gonflable pour animer leur évènement.

De ce fait, il est proposé d'octroyer à l'association des parents d'élève de l'école Ferry une subvention exceptionnelle de 260 € pour la location d'une structure gonflable pour leur kermesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **ACCORDE** à l'association des parents d'élève de l'école Ferry, une subvention exceptionnelle de fonctionnement de **260 euros**.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65

Pour Extrait Conforme,
A Verneuil-en-Halatte, le 28 avril 2026

Le Maire,

Philippe KELLNER

